
 ANATOMIE.

OBSERVATIONS ANATOMIQUES.

I.

M de Reaumur a dit qu'un Ours dont on vouloit se défaire, avoit pris intérieurement jusqu'à une once d'arsenic, une noix vomique entière, & une quantité de sublimé corrosif suffisante seule pour empoisonner un plus gros animal, sans que cette quantité de poisons ordinairement si actifs lui eût procuré la moindre incommodité. Ce même animal qui avoit résisté à une si forte épreuve, a succombé facilement & très-promptement au poison duquel sont enduites les pointes des flèches dont se servent les habitans des bords du Maragnon : il en a été légèrement piqué en deux endroits, au défaut de l'épaule ; à la seconde piquûre, il est tombé, s'est débattu, & est mort en moins de quatre ou cinq minutes. La même chose est arrivée, & plus promptement encore, à un aigle qui étoit destiné à orner le cabinet d'oiseaux de M. de Reaumur ; à la première piquûre qui lui fut faite sous l'aîle avec la pointe d'une de ces flèches, il tomba & mourut en moins de deux secondes. Il faut que les particules de cette pernicieuse composition soient d'une étrange activité pour produire un effet si subit.

II.

Le 23 Juillet 1747, M. de Jussieu le cadet étant à herboriser sur les buttes de Montmorenci avec ses élèves, un d'eux saisit avec la main un serpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui réellement étoit une vipère : l'animal irrité le mordit en trois endroits, savoir, au pouce & au doigt index de la main droite, & au pouce de la gauche ; il sentit presque aussi-tôt un engourdissement dans les doigts,

& ils s'enflèrent ; l'enflure gagna les mains & devint si considérable qu'il ne pouvoit plus fléchir les doigts : ce fut dans cet état qu'on le mena à M. de Jussieu qui étoit éloigné de quelques centaines de pas ; l'inspection de l'animal le fit aussitôt reconnoître pour une vipère très-forte & très-vive, & le malade qui avoit été effrayé, fut rassuré par l'espérance d'une prompte & sûre guérison. En effet, M. de Jussieu s'étoit assuré tant par le raisonnement que par un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, que l'alkali volatil étoit, dans ces occasions, un remède sûr, pourvû qu'il fût administré promptement : il avoit heureusement sur lui un flacon rempli d'eau de Lusse qui, comme on sait, n'est qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de succin ; il en fit prendre au malade six gouttes dans un verre d'eau, & en versa sur chaque blessure assez pour servir à les baigner & à les frotter : il étoit alors une heure après midi, & il faisoit fort chaud ; sur les deux heures, le malade se plaignit de maux de cœur & tomba en défaillance : on voulut faire une ligature au bras droit qui étoit très-enflé, mais M. de Jussieu la fit défaire, & une seconde dose du même remède pris dans du vin fit disparaître la défaillance ; alors le malade demanda à être conduit au lieu où il devoit passer la nuit ; il y fut mené par deux étudiants en Médecine, qui se chargèrent d'en avoir soin & de lui faire prendre le même remède, s'il lui survenoit quelque foiblesse ; il en eut effectivement deux dans la route : étant au lit, il se trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout son dîner, mais tous ces accidens cédèrent à quelques nouvelles doses d'alkali volatil ; après son vomissement il resta tranquille & dormit assez paisiblement : M. de Jussieu qui arriva sur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & seulement incommodé de l'abondante transpiration que le remède lui avoit causée : la nuit fut très-bonne : le lendemain, les mains n'étant pas desenfées, on fit une embrocation avec l'huile d'olive dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil. L'effet de ce remède fut prompt ; une demi-heure après, le malade pouvoit fléchir librement :

les doigts, il s'habilla & revint à Paris, après avoir déjeuné de très-bon appétit; depuis il a été de mieux en mieux & s'est trouvé entièrement guéri au bout de huit jours, l'enflure, l'engourdissement des mains & une jaunisse qui s'étoit montrée dès le troisième jour sur les deux avant-bras, ont été dissipés par le même remède, dont il prenoit trois fois par jour deux gouttes dans un verre de sa boisson.

I I I.

M. Bose a fait part à M. de Reaumur de l'observation suivante. Un homme âgé de 55 ou 56 ans, fort sain d'ailleurs, commença à sentir quelques légères attaques de goutte qui revenoient par intervalles; il devint en même temps si sensible au froid, qu'il étoit obligé, même en plein été, de faire allumer son poêle: tout d'un coup, & sans aucun accident préliminaire, il commença à rendre des urines semblables à un lait blancheâtre; il en fut surpris, mais il le fut bien davantage, lorsqu'il vit, une heure après, que cette urine avoit repris la transparence qu'elle devoit naturellement avoir, & qu'elle avoit déposé un sédiment blanc de l'épaisseur d'un quart de pouce: ce sédiment étoit d'abord de la consistance d'une argile détrempée, on le pouvoit couper aussi facilement que du savon, mais en une heure ou deux il acqueroit la dureté de la craie ou du plâtre; cet écoulement a duré huit ou neuf mois, sans interruption, & sans être accompagné d'aucune incommodité: le malade juge qu'il a bien rendu soixante ou soixante-dix livres de cette espèce de pierre; on en auroit pû faire la statue de cet homme, qui auroit été représenté de grandeur naturelle avec une pierre sortie toute entière de son corps; enfin, au bout d'environ neuf mois, le malade changea de logement, & dès la première nuit qu'il coucha dans sa nouvelle maison, l'urine plâtreuse cessa sans retour, & sans qu'il y ait eu, ni alors, ni depuis, aucun changement dans sa santé, ni en bien, ni en mal. Quel rapport l'habitation pouvoit-elle avoir avec cet écoulement extraordinaire? ce qui paroît plus certain, c'est que cet homme étoit menacé de terribles attaques de goutte, si la
Nature

Nature n'eût pas sù se délivrer de cette énorme quantité de matière pétrifiable.

I V.

M. Guettard a rendu compte au public, l'année dernière*, de ses observations sur les racines de plusieurs plantes du même genre que la garence, qui ont, comme elle, la propriété de teindre en rouge les os des animaux qui en mangent. En voici une de la même espèce, mais encore plus singulière : on a nourri pendant du temps des lapines pleines, avec une pâtée dans laquelle il entroit de la racine de caillelait pulvérisée que l'on mêloit avec du son & des feuilles de choux hachées, pour leur faire un aliment qu'elles pussent manger ; elles s'en sont assez bien accommodées, & leurs petits sont venus à bien : ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles ont eu leur lait teint d'un couleur de rose assez vif, & que les os de leurs petits naissans se sont trouvés fortement colorés de rouge, sans que ceux des mères, qui ont aussi été disséquées, en eussent la plus légère teinte. Par quel moyen cette couleur, qui avoit pû passer de l'estomach de la mère aux os du foetus, avoit-elle été empêchée d'agir sur ses propres os auxquels elle devoit parvenir plus aisément ? & si on veut supposer que l'état presque cartilagineux des os du foetus avoit favorisé son action, n'y avoit-il pas dans le corps de la mère des parties qui ne fussent ossifiées qu'au même degré ? Il faudra plus d'une expérience pour éclaircir cette espèce de mystère.

* Voyez *Mém.*
de 1746, p.
98.

V.

On fait communément que les perroquets vivent très-long temps. Comme il y en avoit un à Florence qui avoit acquis par sa vieillesse une espèce de célébrité, M. de Reaumur pria M. l'Abbé Cerati de vouloir bien lui mander ce qui en étoit ; & voici ce qu'il en apprit : le plumage de cet oiseau étoit blanc avec une seule houppe couleur de rose sur la tête ; il avoit le bec & les pieds noirs, & parloit extrêmement bien ; il étoit de la grosseur & du poids d'un bon poulet de trois mois. A l'égard de son âge, il n'a pas été possible de le savoir au juste, il avoit été apporté à Florence en 1633, par la Grande-

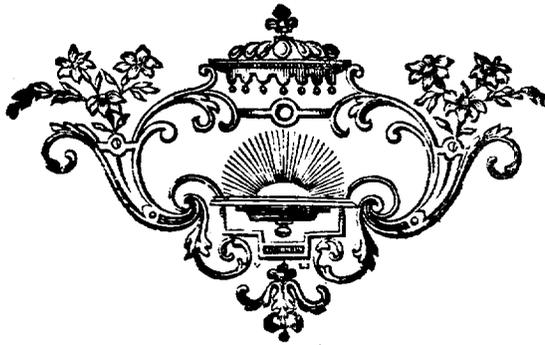
Hist. 1747.

. H

58 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE

duchessè Julie-Victoire de la Rovère d'Urbino, lorsqu'elle y vint épouser le Grand-duc Ferdinand, & cette Princesse dit alors que ce perroquet étoit l'ancien de sa maison; il a vécu à Florence pendant près de cent ans. Quand on ne lui donneroît, sur ce que dit la Grande-duchessè, qu'environ vingt ans de plus, il auroit donc vécu près de cent vingt années. Ce n'est peut-être pas le plus long terme de la vie de ces animaux; mais au moins est-il sûr, par cet exemple, qu'ils peuvent aller jusque-là.

V. les M. p. 23. **N**ous renvoyons entièrement aux Mémoires La Description d'un faon de biche monstrueux, envoyé par le Roi à l'Académie, par M. Morand.



Observations anatomiques - Anatomie - Histoire de l'Académie royale des sciences - Année
1747

ZOOLOGIE, MÉDECINE, BOTANIQUE
DE RÉAUMUR, DE JUSSIEU, BOSE, GUETTARD, CERATI
